



SMACL Assurances et CNPP se rapprochent autour du thème de la prévention des risques

lundi 18 mars 2019, par [lpe](#)

CNPP et SMACL Assurances ont décidé d'associer leur savoir-faire autour de la prévention des risques pour les collectivités.

En s'appuyant sur CNPP, SMACL Assurances élargit son offre de services sur la thématique « prévention du patrimoine » ; accompagne ses sociétaires sur des questions de plus en plus techniques et précises concernant leur patrimoine et leurs projets de construction ; améliore sa connaissance des risques pour mieux identifier, cartographier et anticiper les causes potentielles de survenance.

CNPP, avec son partenaire SMACL Assurances s'ouvre des perspectives sur le marché des collectivités territoriales et des acteurs de l'économie sociale et solidaire ; renforce et diversifie ses partenariats avec le monde de l'assurance.

Ce partenariat est le résultat d'une relation de confiance établie depuis plusieurs années entre SMACL Assurances et CNPP. « *Je me réjouis de ce partenariat SMACL/CNPP au service de la prévention et de la maîtrise des risques.* » Guillaume Savornin, directeur général de CNPP. « *Ce partenariat, c'est l'assurance d'un dispositif adapté et d'un accompagnement sur-mesure de nos sociétaires dans leur démarche préventive.* » Patrice Daverat, responsable pôle prévention des risques SMACL Assurances.

Photo : De gauche à droite : Stéphane Neuilly, préventeur SMACL Assurances ; Stéphane Gaboriau, responsable du suivi commercial des partenariats ; Jean-Marc Jouvenaux, directeur commercial CNPP ; Patrice Daverat, responsable pôle prévention des risques ; Guillaume Savornin, directeur général CNPP